

## LES PARCS NATIONAUX

BONNE-BAIE (T.-N.)—LE BAIL EMPHYTÉOTIQUE

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, cette question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Comme Terre-Neuve hésite à mettre à la disposition du gouvernement la région de Bonne-Baie, à l'ouest de Terre-Neuve, afin d'y aménager un parc national, le ministre serait-il prêt à conclure avec la province un contrat de bail similaire à celui qu'on a signé avec le Québec pour l'aménagement du parc de Gaspé.

**M. l'Orateur:** Cette question devrait, me semble-t-il, figurer au *Feuilleton*. L'autre jour, au moment où les députés ont entamé une longue série de questions au sujet des parcs nationaux, j'ai signalé qu'il serait peut-être bon de faire inscrire ces questions au *Feuilleton*, à moins d'une urgence particulière. Si je me trompe et qu'il y ait urgence dans ce cas-ci, je donnerais la priorité à la question en la plaçant sur la liste des sujets à débattre au moment de l'ajournement.

**M. Marshall:** Dix heures.

### LES NOUVELLES FRONTIÈRES DU PARC WOOD BUFFALO

**M. Paul Yewchuk (Athabasca):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Pourrait-il nous dire quand il compte reprendre les négociations avec l'Alberta au sujet de l'établissement de nouvelles frontières pour le parc Wood Buffalo.

**M. l'Orateur:** Comme je l'ai dit à propos de la question précédente, j'estime que cette question pourrait être inscrite au *Feuilleton* ou être débattue au moment de l'ajournement.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

### LES LANGUES OFFICIELLES

DISPOSITIONS CONCERNANT LEUR STATUT ET  
LEUR USAGE—NOMINATION D'UN  
COMMISSAIRE, ETC.

La Chambre reprend l'examen, interrompu le lundi 26 mai, de la motion de l'honorable M. MacEachen (au nom de M. Trudeau) proposant que le bill C-120, concernant le statut des langues officielles du Canada, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et envoyé au comité spécial formé à cette fin.

[L'hon. M. Kierans.]

**M. H. A. Moore (Wetaskiwin):** Monsieur l'Orateur, lors de l'ajournement du débat à dix heures hier soir, je signalais les répercussions possibles de la mesure législative sur l'unité nationale. Ne nous attendons pas à ce que cette mesure puisse résoudre miraculeusement en quelque sorte le problème des relations entre francophones et anglophones du Canada. Les Canadiens font partie de la vie du continent nord-américain. Nous ne saurions faire échec aux forces vives de l'évolution sociale nord-américaine.

Pourquoi dépenser les deniers publics pour sauvegarder ce qui ne sera jamais autre chose qu'un symbole? Autant dépenser les recettes fiscales à perpétuer l'usage des fermes de 100 acres, à seule fin de conserver religieusement les droits historiques des agriculteurs. La ferme de 100 acres ne peut survivre comme unité économique, voilà la réalité brutale de la vie économique en Amérique du Nord. On dira peut-être qu'elle était nécessaire comme complément d'ordre social mais à l'époque actuelle, il faudrait subvenir entièrement à ses besoins. C'est ce que l'on tente de faire, selon moi, avec le bill actuel.

Je me souviens de la récente remarque cavalière du premier ministre, où il était question d'employer des fonctionnaires anglophones comme préposés aux ascenseurs non utilisés par les Canadiens français. Il a qualifié plus tard cette remarque de simple plaisanterie faite au pied levé. Peut-être, mais elle semblait refléter singulièrement le véritable sentiment sous-jacent de toute la question raciale et linguistique au Canada. Toujours on voit percer l'idée d'une domination exercée par un côté ou l'autre ou de situations dans la fonction publique et ailleurs qui seraient des parts du gâteau plutôt que le fait d'un sens désintéressé de la justice.

Je me demande parfois ce qu'il est advenu des droits des Canadiens anglophones; pourquoi n'en parle-t-on jamais? Somme toute, il y a de vastes régions du pays où les problèmes du groupe francophone ne se posent nullement. Au cours de ses premières remarques sur le bill à l'étude, le premier ministre a dit que le Canada anglais ne devrait pas tenter d'écraser le Canada français ni s'attendre de l'assimiler. C'est vrai, bien sûr; mais la plupart des Canadiens anglophones n'ont jamais perdu leur temps ni leur énergie à des politiques aussi négatives et aussi peu fructueuses.

L'établissement de réserves linguistiques spéciales et l'adoption d'une foule de lois et de règlements compliqués ne résoudront, à mon sens, aucun problème d'ordre linguistique ou autre. Ce qu'il nous faut surtout, c'est assurer le développement maximum de notre pays et jeter les bases de la prospérité et du